



MIFE SAVOIE

## Bilan de compétences

**OBJECTIFS** Le bilan de compétences permet à toute personne de faire un point détaillé sur ses compétences professionnelles et personnelles, aptitudes et motivations, points d'appui et freins éventuels. Le but étant de définir ou confirmer un projet professionnel.

### PUBLIC

Tout public souhaitant avoir une réflexion sur son parcours professionnel et son projet d'orientation professionnelle.

**Pré requis** : aucun

**Délai d'accès** : un premier RDV est proposé dans les 20 jours suivant le premier contact

### DUREE :

Le calendrier des RV individuels est fixé au départ de la prestation en accord avec le bénéficiaire

**16 heures**  
**3 mois maximum**

### TARIFS :

**1 200 euros**

Eligible au CPF

### CONTACT

DIOUX Christine

Adresse :  
379 faubourg  
Montmélian  
73000 CHAMBERY

Tel/mail :  
04.79.33.87.87  
Mife73@mife73.com

Accessibilité handicap



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### CONTENU

Le bilan de compétences 16 heures se décline en 3 phases :

#### 1- Phase préliminaire :

- Confirmer l'engagement de la personne dans sa démarche
- Définir et analyser la demande et le besoin du bénéficiaire
- Informer des conditions de déroulement du bilan de compétences ainsi que les méthodes et techniques mises en oeuvre (objectifs, durée, fonctionnement, élaboration du planning)
- Présenter la démarche de bilan de compétences (circonstances, attentes, objectifs de la personne, pistes de projet)

**2 - Phase d'investigation** : Cette phase permet au bénéficiaire une véritable valorisation de son identité professionnelle.

- Identifier et valoriser les compétences, les aptitudes professionnelles et personnelles.
- Formaliser des compétences transférables
- Travailler sur la personnalité et les motivations
- Evaluer les capacités et aptitudes professionnelles
- Travail sur la formalisation d'une ou plusieurs alternatives

#### 3 - Phase de conclusion

- Faire le bilan des atouts et des points de vigilance repérés lors de l'accompagnement
- S'approprier les résultats détaillés de la phase investigation
- Prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels.

Le bilan de compétences donne lieu à la rédaction d'un document de synthèse qui sera remis et commenté à la personne. Les résultats du bilan sont la seule propriété du bénéficiaire. Un entretien de suivi sera proposé au bénéficiaire pour connaître l'avancée de ses démarches

Un entretien de suivi sera proposé au bénéficiaire pour connaître l'avancée de ses démarches

### MODALITES PEDAGOGIQUES

Le/la candidat.e est accompagné.e par un conseiller/référent unique, expert en évolution professionnelle. Des outils spécifiques à l'orientation professionnelle sont utilisés.

Entretiens individuels en présentiel et/ou à distance par Visio, selon les candidats et leur mobilité

### EVALUATION

Formalisation d'un projet professionnel ou de formation  
Enquête de satisfaction